

POSTULAT

« Pour un partage des eaux à Gland »

Les Nations Unies ont déclaré 2013 Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'Eau. La Journée mondiale de l'eau a eu lieu le 22 mars. À cette occasion, la ville de Nyon projetait un film au cinéma Capitole pour informer la population de son partenariat avec Nouakchott, capitale de la Mauritanie dans le cadre de solidarit'eau. C'est suite à cette projection que j'ai souhaité déposer ce postulat.

À Gland, nous avons consommé 265 litres d'eau par habitant et par jour en 2011. L'eau est une condition essentielle à la vie. Ne pas disposer d'eau en suffisance est un frein à toute forme de vie humaine. L'accès à l'eau reste une priorité pour l'ensemble de l'humanité. Donner à chacun l'accès à l'eau potable et préserver les ressources hydriques de la surexploitation, du gaspillage et de la pollution, est un engagement qui nous touche tous, tant au niveau individuel que collectif.

Dans le cadre du réseau solidarit'eau, plusieurs communes du canton dont Epalinges, Pully, Vevey, Morges et Nyon ont souhaité devenir solidaires et se sont associées au projet déjà géré par Lausanne à Nouakchott. Elles s'engagent à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. Une telle association augmente l'efficacité de l'intervention en diminuant notamment les coûts de transaction.

L'objectif du projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les 900.000 habitants de cette ville de Mauritanie. 70% de la population n'est pas raccordée au réseau d'eau publique et est contrainte de se ravitailler à partir de camions-citernes ou de charretiers. Avoir un accès à l'eau est encore un rêve pour les deux tiers de la population qui vivent avec moins de 25 litres d'eau par jour et par personne.

Consciente de la chance que nous avons à Gland de pouvoir bénéficier d'une eau de qualité en quantité et en tout temps, je souhaite que notre commune devienne elle aussi solidaire. Je demande donc à la municipalité d'étudier la possibilité de consacrer 1 centime par mètre cube d'eau vendu dans la commune pour se joindre au projet de Nouakchott ou pour soutenir un autre projet d'adduction d'eau potable dans un pays en développement dans le cadre de solidarit'eau. L'accès à l'eau pour tous est un grand défi auquel nous nous devons de participer.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que vous ferez bon accueil à ce postulat.

Line Gilliard



Le 2 mai 2013

Postulat sur la qualité de l'air que nous respirons

Même si seulement 17 % des Suisses semblent se plaindre de la pollution atmosphérique dans notre pays et que la situation s'est améliorée durant les 20 dernières années, le Groupe des Verts de Gland s'inquiète de constater que la qualité de l'air respiré à Gland semble se détériorer et souhaite attirer l'attention des autorités sur cet aspect de notre environnement, dans l'intérêt de la qualité de vie et de la santé de nos citoyens.

Les faits :

Cet hiver la presse a fait écho du niveau élevé sur la Côte de micro poussières (PM₁₀) dépassant la limite tolérée de 50 micro-grammes par mètre cube (50µg/m³). Ce n'est pas un cas isolé. Point n'est besoin d'être un scientifique, pour qui habite Gland depuis un certain nombre d'années, pour constater l'augmentation des dépôts de poussière sur nos vitres ou nos véhicules, poussières qui ne sont que l'aspect visible d'une pollution beaucoup plus sournoise, invisible et dangereuse. L'application gratuite pour androides « airCheck » permet à tout-un-chacun de contrôler ce constat au quotidien, y compris le niveau de l'ozone.

Selon le *Service de l'environnement et de l'énergie* (SEVEN) du canton de Vaud, ces poussières proviennent des processus de combustion (moteurs thermiques, chauffages, incinération de déchets, feux de cheminée et de jardin) et par les phénomènes de friction (usure des freins, abrasion des pneus) ainsi que lors de certains procédés industriels.

L'augmentation du trafic routier en ville, la proximité de l'autoroute, les multiples chantiers sur le territoire de notre commune, le ballet incessant des camions et machines de chantier, la gravière, sont certaines des causes de la pollution produite à Gland même et dont il faudrait évaluer sur le long terme l'importance. A ceci s'ajoute plus particulièrement la pollution due aux moteurs diesel dont l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS) dès juin 2012 a souligné le caractère cancérigène. C'est le constat fait par le *Centre international de recherche sur le cancer* (CIRC/IARC) pour le compte de l'OMS.

Sans parler des mesures souvent alarmantes faites en ville à Lausanne ou à Genève et dans la vallée de l'Arve, des mesures régulières sur la Côte ne sont faites qu'à Nyon près de l'hôpital, et à Morges. A notre connaissance aucune mesure de la qualité de l'air n'est faite de façon régulière sur le territoire de notre commune.

S'il semble, grâce aux mesures entreprises par la Confédération et le parlement européen pour imposer l'usage de filtres performants et obliger à des contrôles réguliers des moteurs à combustion des automobiles, que les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sont aujourd'hui dans des limites acceptables, il n'en est rien des micro poussières (PM_x). Même les filtres pour les moteurs diesel ne réduisent actuellement que partiellement les émissions des micro poussières qui peuvent contenir des composants secondaires tels que le dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NO₂/NO_x), l'ammoniaque (NH₃) et des composites de matières organiques volatiles (VOC). Malgré les mesures de protection déjà prises, la qualité de l'air respirée reste un sujet préoccupant.

Quelques constats spécifiques à Gland :

- Le trafic automobile, notamment aux heures de pointe sur l'avenue du Mont-Blanc arrive à saturation. Aucun conducteur n'arrête son moteur même dans les files d'attente. Parmi ces voitures, de nombreux véhicules sont immatriculés en France, or 70 % du parc automobile français fonctionne avec des moteurs diesel auxquels s'ajoutent nombre de véhicules 4x4.

- Chacun a pu constater l'épaisse fumée noirâtre qui se dégage de la girafe à la gravière lors de la fabrication du bitume par « Asphalte Coulé SA » et ce malgré que la société Ronchi assure respecter toutes les normes en vigueur pour la protection de l'environnement.

- Rarement les bus des transports publics – tous pourvus de moteur diesel – n'arrêtent leur moteur aux haltes. Ceci est particulièrement le cas pour les transports scolaires lors de l'arrivée et le départ des jeunes à l'arrêt de Grand-Camps. Même si ces bus sont soumis à une réglementation particulièrement sévère pour le filtrage des gaz d'échappement, reste qu'une partie de ces gaz continue à ne pas pouvoir être filtrée.

- La Confédération légifère pour réduire les gaz d'échappement des camions, machines de chantier et machines agricoles, mais ceux-ci restent bien plus polluants que les véhicules privés. Or les multiples chantiers sur le territoire de notre commune ont provoqué un accroissement considérable de ce genre de véhicules sur nos routes.

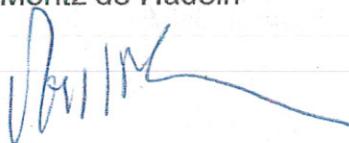
- L'usure de la chaussée de nos routes et les traces de freinage montrent bien qu'elles sont source de particules fines que le vent soulève dans l'air que nous respirons. A ceci il faut ajouter la pollution provenant de l'autorouté.

Nos demandes et nos vœux :

L'air ne connaît pas de frontières. Une partie de l'air respiré à Gland peut donc être pollué par d'autres sources hors de notre contrôle, voire du sable fin provenant des déserts Nord Africains lors de conditions météorologiques particulières. Mais Gland peut contrôler la pollution locale et le premier pas dans cette direction est de disposer de données fiables sur une plus longue période.

- Nous souhaitons que la Municipalité étudie avec les services du canton l'opportunité d'installer à Gland, possiblement le long de l'avenue du Mont-Blanc à proximité des habitations, **une station de mesure permanente** de la qualité de l'air semblable à celles déjà en fonction à Nyon, Morges et Lausanne.
- Nous souhaitons que la municipalité se penche sur les possibles nuisances provenant de la **gravière** et notamment lors de la fabrication du bitume et s'assure que de façon indépendante toutes les mesures sont prises pour protéger les habitants des nuisances environnementales pouvant provenir de ce site, notamment les gaz nocifs et les micro poussières.
- Sans vouloir freiner les constructions en cours ou à venir, nous souhaitons que la Municipalité étudie d'éventuelles mesures pour **limiter le trafic des camions** transportant du matériel de construction, notamment de et pour la gravière, à des horaires limités ou selon des parcours évitant les zones à forte densité d'habitations.
- Nous souhaitons enfin que la municipalité mette tout en œuvre pour éviter à l'avenir l'achat de machines et véhicules à **moteur diesel**, y compris pour les nouveaux bus du TUG, et lance une véritable politique environnementale capables d'améliorer encore d'avantage la qualité de l'air que nous respirons.

Gland, le 29 avril 2012
Pour le Groupe des Verts de Gland
Moritz de Hadeln



Postulat au nom des Verts de Gland - Stationnement vélos et Vélostation

Lors du Conseil communal du 21 mars 2013, un postulat en faveur de la mobilité douce a été accepté. Toute politique cyclable sérieuse se penche d'emblée sur le problème du stationnement.

Les besoins pour les piétons et les cyclistes sont comparables, les trajets doivent être directs, confortables, sûrs et continus.

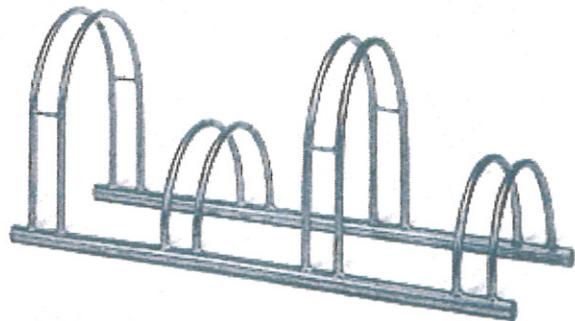
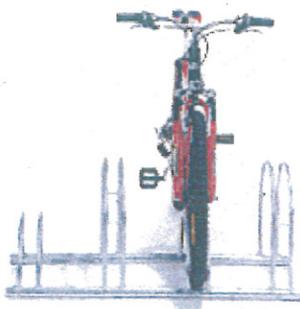
Mais à la différence des piétons, les cyclistes doivent, à leur arrivée, pouvoir garer leur vélo, et c'est là que commence tout le problème.

Que ce soit à la poste, devant les pharmacies, les banques, les boulangeries et autres commerces, les places de stationnement adaptées à un vélo sans pied ou simplement pour être cadenassé, font souvent défaut à Gland.



Exemple à éviter, car peu efficace

Exemple à retenir :



Par ce postulat, les Verts De Gland demandent à la Municipalité :

- de faire le nécessaire auprès de différents commerçants en leur proposant du matériel adapté permettant à la population glandoise de garer son vélo correctement.
- d'envisager la mise en place d'une vélostation dans le futur projet Gare Sud. Les vélostations répondent à un besoin important des cyclistes en matière de stationnement à la gare, en ayant pour

avantage principal de déposer son vélo en sécurité et à l'abri des intempéries. Un parking à vélos, surveillé, fermé et abrité, le plus souvent souterrain. La plupart des vélostations en Suisse sont situées aux abords des gares et bénéficient, pour beaucoup d'entre elles, de bâtiments modernes. Le système d'accès au parking peut être électronique (ouverture et fermeture des portes grâce à un système de cartes) ou géré par du personnel. Des caméras complètent généralement la surveillance. Le service est payant et coûte en moyenne 1.– fr. par vélo par jour ou 120.– frs par vélo par année.

Plusieurs réalisations de ce type se trouvent à l'étranger et la ville de Gland, pourrait s'inspirer de ce qui s'est fait à Yverdon-Les-Bains et à Genève, ainsi que des projets en planification à Morges, Renens et Lausanne.

Information et renseignements :

<http://www.velopass.ch/fr/velostations/velostations-en-suisse>

Je vous remercie de votre attention.

Pour les VDG

Valérie Cornaz-Rovelli, co-présidente



Interpellation « Vélos pour l'Afrique »

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

Certains d'entre vous connaissent peut-être l'association « Vélos pour l'Afrique ». Cette association s'occupe depuis 1993 de récupérer en suisse des vélos de toutes sortes quelque soit leur état pour les envoyer dans divers pays africains. A ce jour plus de 100'000 vélos ont été distribués en Afrique dont 12'500 en 2011. De plus ils forment des mécaniciens en suisse et en Afrique pour réparer et entretenir les vélos. Car pour les africains un vélo est considéré comme un moyen de transport stable, robuste et écologique, indépendant du pétrole. Pour leur faire parvenir les vélos rien de plus simple. Il suffit d'aller sur leur site www.velospourlafrique.ch, de commander une étiquette et ensuite de l'amener à la gare la plus proche pour un envoi gratuit par train. Pour plus d'informations je vous encourage à aller visiter le site internet.

Alors pourquoi cette interpellation.

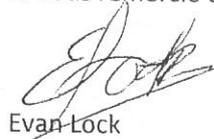
La commune de Gland publie régulièrement une liste des vélos trouvés sur le territoire de la commune. Elle vend aux enchères certains d'entre eux et détruit les autres. La déchetterie récupère également parfois des vélos usagés voire même encore en excellent état. La solution simple, écologique et est très peu onéreuse serait de les envoyer à Vélos pour l'Afrique.

Je demande donc à la commune d'étudier une collaboration avec cette association pour

- lui faire parvenir les vélos trouvés promis à la destruction
- lui faire parvenir les vélos récupérés de la déchetterie
- communiquer à la population l'action de la commune et l'inviter à faire de même

Il va de soi que la commune ne saurait se substituer au particulier pour l'envoi de vélos à Vélos pour l'Afrique.

Je vous remercie de votre attention



Evan Lock

GDG

